



Je crois que mon propriétaire veut m'arnaquer

Par **ben64_37**, le **07/04/2009** à **18:35**

Bonjour,

je suis face a un probleme , je loue depuis janvier un appartement en duplex , j'ai toujours était a jour pour mes loyer , je paye mon propriétaire tous les mois par virement automatique . Il m' apellé hier , pour me dire que je n'avais pas payé ce mois ci . Hors après vérification au près de ma banque le virement a bien été éffectuer . Mon propriétaire me réclame un chèque pour mon loyer cette semaine sinon il me demande de quitter les lieux le 31 Mars , j'ai signé un bail de 3 ans . que doit je faire ?

Merci

Par **Marion2**, le **07/04/2009** à **19:16**

Bonsoir,

Vous dites simplement à votre propriétaire que le virement a bien été effectué par votre banque le.. (vous indiquez la date). Demandez à votre banque un justificatif de ce virement.

Par ailleurs, il ne peut pas vous demander de quitter votre logement le 31 mars, même si vous n'avez pas réglé votre loyer.

Vous avez un bail de 3 ans et s'il veut vous mettre dehors, il doit intenter une action en justice avec un motif valable.

Cordialement.

Par **ben64_37**, le **07/04/2009** à **19:25**

merci de votre réponse , mais j'ai vérifié au près de ma banque , j'ai un papier de ma banque , mon propriétaire ne veut rien savoir et me réclame un chèque

Par **Marion2**, le **07/04/2009** à **19:34**

Alors, envoyez à votre propriétaire un courrier recommandé AR avec copie du document que vous a remis votre banque en lui indiquant bien que votre loyer est réglé et que vous n'avez pas de chèque à lui envoyer comme il vous le demande et qu'il n'a pas à vous menacer de quitter votre logement. (gardez bien une copie de votre courrier).

Je dois avouer que votre propriétaire agit d'une façon pour le moins surprenante...

Cordialement.